



Au chevet de l'aide médicale à vivre

Entretien avec Mgr Bertrand Blanchet

L'élargissement de la notion de soins qui sous-tend le projet de loi 11, pour inclure le suicide assisté, a pour effet de banaliser cette procédure en plus d'obliger en pratique le personnel soignant à la dispenser. L'aide médicale à mourir (AMM) est-elle sortie de la courbe?

Prenez le temps de regarder où nous en sommes...

La loi 52 qui a institué l'AMM en juin 2014 comportait certaines balises. Il fallait entre autres être une personne majeure, atteinte d'une maladie incurable, avec un déclin avancé et irréversible de ses capacités et éprouver des souffrances physiques ou psychiques constantes, insupportables, ne pouvant être apaisées de façon tolérable. On pensait à l'époque que ce moyen de mettre fin à la vie serait indiqué pour des circonstances rarissimes...

Or nous constatons, neuf ans plus tard, que 7% des décès au Québec sont attribuables à l'AMM. C'est la plus haute proportion au Canada, presque le double des Pays-Bas et de la Belgique, où la progression de ce moyen, quantifiée de dérapages, fait déjà réagir depuis quelques années.

Où cela nous laisse-t-il, collectivement ?

Aujourd'hui, le critère de fin de vie n'est plus une condition pour donner accès à l'AMM, à tel degré que « nous faisons face à la banalisation de l'euthanasie dans le discours ambiant », comme le fait observer l'assemblée des évêques du Québec.

De l'avis de Mgr Blanchet, « sur le plan conceptuel, ce ne sera pas facile de recadrer la question, d'une part à cause des chartes qui protègent les droits individuels, mais plus fondamentalement, à cause de la place de la valeur de l'autonomie dans notre société, une valeur phare qui incite chaque personne à prendre ses décisions par elle-même et à vouloir contrôler sa fin de vie, indépendamment de ce que l'État ou l'Église peut dire ».

Dans ce contexte, qu'est-ce qu'on peut faire ensemble pour que les gens demandent le moins possible l'AMM ?

« Il faut, bien sûr, continuer de mettre les personnes en premier, et non les dignes institutionnels. L'autonomie, poursuit Mgr Blanchet, est une valeur dont l'opposé est l'interdépendance vis-à-vis les plus vulnérables et les plus faibles. Ce sur quoi il faut insister, c'est la protection des personnes vulnérables, la personne âgée, appauvrie, handicapée, qui pourrait être tentée de mettre volontairement fin à sa vie. » Dans cette perspective, le soutien des associations de prévention du suicide demeure prioritaire.

« L'autre chose qui pourrait nous aider à ne pas continuer de dérapier serait de trouver des façons de donner des soins palliatifs de qualité à toutes les personnes qui en ont besoin, indépendamment de leur classe économique... En bénéficiant de bons soins, il sera moins tentant vouloir terminer sa vie par soi-même. »

Éliminer l'anticipation de souffrir causée par le fait de soins indisponibles quand « on en arrive aux couches » ne devrait-il pas constituer effectivement un objectif de qualité « de base », dans notre système de santé ?

« Le monde de la souffrance est un appel au monde de l'amour », comme le dit si justement Mgr Blanchet, nous rappelant que l'accompagnement des personnes en fin de vie s'inscrit au cœur des valeurs évangéliques qui forment notre héritage social.



« En étant sensibles aux autres, il faut prendre garde de ne pas tomber sous la dictature de l'émotion, à laquelle le discours public s'adonne parfois d'une façon un peu gênante. Méfions-nous des attitudes où l'émotion nous mène, car il y a également d'autres critères à considérer... Il faut aussi faire attention aux lieux communs du genre « on est rendu-là qu'on entend dans la bouche des politiques. Ça nous fait baisser les bras, puis on se laisse glisser sur la pente... »

Pour lui-même, et nous aussi, Mgr Blanchet cite Fernand Dansereau, notre cinéaste qui vogue vers ses 95 ans: « l'expérience d'apprendre à mourir est la plus extraordinaire et la plus fascinante de toute mon existence. » Puis un extrait récent du bréviaire qui le complète si bien: « Laissez l'amour poursuivre en vous son œuvre jusqu'au jour de Jésus Christ. »

Réflexion éclairante d'un saint homme, inspirante et qui, plus que de nous laisser des moyens d'intervention, nous invite à sortir de l'ornière et nous laisser transformer. Elle rejoint aussi la [position claire et audacieuse](#) de l'assemblée des évêques.

Des rendez-vous intergénérationnels pleins d'espérance!



Dimanche le 26 mars, environ 60 personnes regroupant les 6 paroisses du sud de l'unité est se sont rassemblées à la salle Léon-Desjardins de la paroisse Marie-Médatrice pour vivre, avec leurs enfants et quelques grands-parents, un rendez-vous intergénérationnel. Le thème « Au juste, qu'est-ce qui est juste? » soulève toujours beaucoup d'intérêt. Les personnes participantes ont pu prendre conscience qu'il y a beaucoup de situations d'injustice qui se vivent autour d'elles. La réflexion s'est ensuite élargie sur les injustices ailleurs dans le monde. Comment remédier à toutes ces situations? Comment réagir à la manière de Jésus? Quelques pistes de solutions sont ressorties mettant ainsi la table à de bonnes réflexions en famille pour soulager la misère autour de soi et dans le monde.

par Francine Bernier



« Je n'ai que vos mains », dit Jésus

Samedi dernier, un *Rendez-vous intergénérationnel* avait lieu avec une deuxième groupe des familles de Saint-Antoine. Une cinquantaine de personnes étaient présentes. L'ambiance était à la joie. À l'arrivée, certains jeunes avaient le privilège de recevoir un bon chocolat. Surprise: il n'y en avait pas pour tout le monde. Un écho est vite arrivé: « c'est pas juste! »

Quelle bonne façon d'éveiller la curiosité et d'amorcer un dialogue sur les injustices dans nos vies et notre monde... Au terme de cette rencontre, l'image d'une belle statue de Jésus n'y était point présentée à l'écran mais, étonnement, les mains de Jésus n'y étaient plus...

Un récit a ensuite permis de développer l'intrigue. On a découvert la clé du message: « Je n'ai que vos mains » se trouve inscrit au pied de la statue.

C'est ainsi que chacun, chacune a été invité à poser un geste de partage pour les plus pauvres de l'occasion du Carême.

Une petite boîte de *Mond'Ami* a été remise aux jeunes avec l'invitation à déposer de petits dons pour les enfants pauvres de la Papouasie qui ne peuvent aller à l'école parce qu'ils doivent parcourir une grande distance.

L'école pourra ainsi leur procurer des chaussures et un bon repas à leur arrivée pour leur permettre de continuer d'apprendre.



par Micheline Mayrand



Nouvelle Supérieure au Monastère de la Visitation

Saluons Mère Suzanne Christine, élue hier dans la prière par les religieuses de la communauté, en présence de Mgr Goudreault et de deux prêtres scrutateurs.



Les nominations

Mgr Pierre Goudreault, évêque du diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, fait connaître les nominations suivantes :

CHÉNARD, l'abbé Luc, membre du Comité de soutien aux prêtres du diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière pour un mandat se terminant le 31 juillet 2025.

LÉVESQUE, Mme Marie-Andrée, vice-présidente de l'Assemblée de Fabrique de la Paroisse de Saint-Pacôme pour la durée de son mandat comme marguillière.



L'agenda de Mgr Goudreault

- AVRIL 2023**
- 2: Dimanche des Rameaux à la cathédrale Sainte-Anne
 - 4: Messe chrismale à la cathédrale Sainte-Anne
 - 5: Équipe diocésaine
 - 6-9: Triduum pascal à la cathédrale Sainte-Anne
 - 12: Webinaire organisé par Novalis sur l'ouvrage *Les visages de la pauvreté*
 - 13: Formation continue avec les sœurs de la Visitation à La Pocatière
 - 16: Messe dominicale lieu à déterminer
 - 17: Comité exécutif de Développement et Paix-Caritas Canada
 - 19: Conseil diocésain de pastorale
 - 20: Messe avec un groupe de partage d'évangile
 - 22: Ordination diaconale d'Alphée Pelletier
 - 23: Messe dominicale à Sainte-Félicité
 - 26: Rencontre fraternelle en visioconférence avec les confirmands adultes
 - 27: Confirmation à Sully



Sur votre liste

4 avril
Messe Chrismale
 19h30
 Cathédrale de La Pocatière



Tous les diocésains et diocésains de Sainte-Anne sont invités à cette liturgie unique célébrée durant la Semaine sainte.

À cette occasion l'évêque consacra le saint chrême utilisé lors du sacrement du baptême, qui fait de nous des « disciples du Christ », et celui de la confirmation qui nous appelle à devenir des « ordonnés de l'Évangile ». Le saint chrême est aussi utilisé pour les ordinations de l'Évangile. Le saint chrême est aussi utilisé pour les ordinations. Il bénira aussi l'huile des catéchumènes et celle des malades. Ces saintes huiles nous rappellent la présence de Dieu qui nous envoie « proclamer partout l'Évangile ».

Comme à l'habitude lors de la messe chrismale, les ministres ordonnés – il s'agit des diacres, des prêtres et des évêques – sont invités à renouveler leurs engagements respectifs près le jour de leur ordination. De plus, les agents et l'agent de pastorale renouvelleront leurs engagements pris au service de notre Église diocésaine. Ces rites nous rappelleront l'importance d'être, selon nos charismes et appels, une Église en sortie pour témoigner de Jésus Christ dans le monde.

La messe chrismale sera diffusée également en direct sur la [chaîne YouTube de l'Église de Sainte-Anne](#).



Intention de prière pour avril

Voici l'intention de prière qui vous est proposée par l'équipe du jumelage avec l'abbaye Val-Notre-Dame pour le mois d'avril :

En communion spirituelle avec nos frères moines de Val-Notre-Dame, pour que la joie et la paix qu'apporte Jésus Ressuscité rejaillissent sur toutes les personnes dont Lui seul connaît la foi, prions le Seigneur.

Le diocèse et ses unités missionnaires

Cliquez sur les images pour accéder aux sites web



Quelqu'un vous a fait suivre l'infolettre ?

Vous pouvez la recevoir directement

Église de Sainte-Anne
 1200, avenue Painchaud, La Pocatière
 Canada

Vous avez reçu ce courriel parce que vous êtes une personne intéressée par la mission portée par notre Église diocésaine. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez [vous désabonner](#)

